

FICHE TECHNIQUE

modern walls fleece (Cellulose)

Voiles de cellulose pour murs et plafonds

Usage

La polyvalence par excellence. Le fleece cp130 / cp150 à base de cellulose permet de réaliser des surfaces lisses, quel que soit le type de chantier, pour les bâtiments résidentiels et tertiaires.

Propriétés

Les voiles de cellulose modern walls fleece cp130 et cp 150 ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1: 2010 et la classe 2 du label Confiance Textile OEKO-TEX. Du fait de leurs très faibles émissions de COV, ces revêtements muraux atteignent la classe A+ « d'émissions dans l'air intérieur ». Le voile de cellulose cp50 a la classification au feu D-s3, d2 selon la norme DIN EN 13501-1:2010.

De plus, ils sont perméables à la vapeur d'eau. Les revêtements modern walls cellulose fleece s'appliquent de la même façon que les revêtements muraux conventionnels.

Caractéristiques techniques

Produit	SAP désignation	env.	env.	Longueur
		Poids en g/m ²	Largeur en cm	
fleece cp50	CV 50 50m	50	100	50
fleece cp130	CV 130 30m	130	100	30
fleece cp150	CV 150 30m	150	100	30

Préparer le support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Poncer les couches de peinture brillante puis appliquer un primaire d'accrochage approprié. Nivelier les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures/trous à l'aide d'un enduit. Les marques de traitement peuvent avoir une largeur et une hauteur maximales de 1 mm. Pour les supports absorbants, effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Éliminer les attaques de moisissures et/ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur.

Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement ».

Pose de revêtements muraux

1. Encoller

Colle recommandée : colle pour voile (colle méthylique Metylan NP ou Metylan NP Power Granulat Plus). Appliquer la colle sur le mur de manière uniforme à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pistolet Airless dans une largeur de 1 à 2 lés. Ne pas tenir compte du temps de ramollissement. Il est possible également d'utiliser une encolleuse. Pour les quantités, se référer à la fiche technique respective du revêtement mural. Le temps de séchage à une température ambiante normale (env. 18 °C et une humidité relative de l'air de 60%) est de 7 à 12 heures environ.

Quantité de colle recommandée : 110 – 180 g/m²

La quantité de colle dépend de la structure du tissu et du substrat.

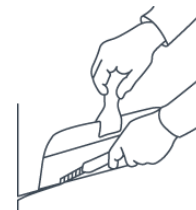
Essuyer immédiatement la colle se trouvant sur la surface du revêtement à l'aide d'une éponge.

2. Maroufler et araser

Les spatules en plastique rigide en vente dans le commerce (Techno par ex.) permettent d'exercer une pression régulière sur toute la surface.

Attention : Ne jamais utiliser de spatule en caoutchouc pour éviter toute formation de peluche.

Maroufler à l'aide d'une spatule en plastique dur pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranchante et d'une spatule ou d'une règle à découper, le cas échéant avec des ciseaux de tapissier.



3. Angles

Aux angles intérieurs, il est recommandé de couper.

Aux angles extérieurs rectangulaires, droits et appropriés, le voile peut être enroulé. Appuyez fermement sur la toison en prenant soin d'éviter les bulles. CONSEIL : en utilisant un outil de lissage en plastique dur conventionnel (par exemple Techno), une pression uniforme peut être appliquée.

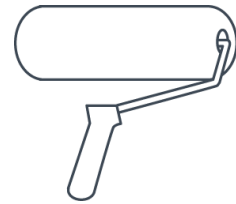
Alternativement, il est également possible de couper le voile de cellulose dans les angles extérieurs.

Il est recommandé d'utiliser une " baguette d'angle n° 3840" de Vitrulan.

4. Appliquer la peinture

L'utilisation d'une peinture à dispersion de haute qualité est recommandée. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés.

Première couche : après séchage complet du revêtement, appliquer la peinture de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant de peinture.



Deuxième couche : n'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Quantité recommandée : 180 à 220 g/m² pour la 1ère couche ; 90 à 200 g/m² pour la 2ème couche.

La nécessité d'autres couches dépend de la peinture et du revêtement mural ainsi que de la brillance et de la nuance souhaitées. Déterminer les valeurs exactes au moyen d'une application de test sur l'objet. Pour plus d'informations, veuillez consulter les fiches techniques de tous les produits utilisés.

Utiliser uniquement une bande adhésive spéciale papier peint pour recouvrir ou protéger le voile de cellulose.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les fiches techniques de tous les produits utilisés.

Choix de finition

finition souhaitée	couche de fond nécessaire
Mat	Mat
Demi-brillant	Demi-brillant
- Satinée	- Satinée
- Demi-brillante	- Demi-brillante
Brillant	Brillant
- Brillante	- Demi-brillante
	- Brillante

Important

1. Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec, propre et, si possible, enveloppés dans un film plastique et fermés.

2. Traitement

- a) Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Toujours utiliser des revêtements portant le même numéro de série sur une même surface (celui-ci figure sur l'extérieur du carton d'emballage). Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser les bords.
- b) Maroufler à l'aide d'une spatule en plastique dur / évitez une spatule en caoutchouc.
- c) Ne meulez pas de voile de cellulose non enduit ! L'exception à cela est le ponçage de dommages partiels (transitions entre le mastic et le voile de cellulose).

3. Généralités

- a) Étant donné que les surfaces recouvertes de murs représentent un travail artisanal, il est impossible d'obtenir des surfaces totalement homogènes sans petites irrégularités. Une perception visuelle des feuilles de revêtement mural et des coutures est spécifique au produit et inévitable. De plus, les coutures "invisibles" ne sont pas réalisables sous tous les angles imaginables. L'évaluation après application doit être effectuée dans les conditions habituelles, en particulier à la lumière du jour et sous un éclairage normal du plafond/de la pièce perpendiculaire à la surface tout en maintenant une distance et un angle de vue normaux. Pour l'évaluation, les éclairages artificiels destinés à rendre visibles de petites irrégularités sont tout aussi inadmissibles que l'évaluation dans des conditions de lumière rasante qui ne se produisent qu'à certains moments de la journée ou l'utilisation d'aides telles que des loupes.
- b) Si des effets de lumière (par ex. lumière rasante) sont susceptibles d'influencer l'apparence de la surface finie, les effets indésirables (par ex. changement de nuances sur la surface) doivent être largement évités. Ils ne peuvent pas être complètement exclus, car les influences lumineuses varient beaucoup et ne peuvent pas être clairement détectées et évaluées (par exemple à la lumière naturelle). En principe, les conditions d'éclairage, telles qu'elles sont destinées à une utilisation ultérieure, doivent être connues et doivent déjà être présentes au moment de l'application. Avant l'application, une évaluation des éventuels effets indésirables doit être faite. De plus, les limites de l'artisanat sur le chantier doivent être prises en compte. Les revêtements muraux qui semblent absolument plats et sans ombre même sous l'influence de la lumière rasante ne sont pas exécutables.
- c) La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'apporteur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Boucher les trous importants 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation du support par l'application d'un enduit 2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter 3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées 2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites 3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Appliquer un primaire d'accrochage
Toile de verre*	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure) 2. Poncer et appliquer une sous-couche

* sinon, une image structurelle impure est créée qui devient extrêmement dérangeante après la peinture.

Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser 2. Poncer et appliquer une sous-couche
Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable 2. Aplanir par l'application d'un enduit 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Carreaux de céramique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer et dégraisser les carreaux 2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre 3. Enduire entièrement les joints ou la surface 4. Poncer et appliquer une sous-couche
Surfaces rouillées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-3 2. Appliquer un revêtement antirouille 3. Aplanir par l'application d'un enduit (2-K) 4. Poncer et appliquer une sous-couche (rust protection) 5. Appliquer un primaire d'accrochage
Surfaces à colorant migrant (ex. taches d'eau)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Isoler 2. Enduire les surfaces rugueuses 3. Appliquer une sous-couche
Couches de nicotine et de suie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante 2. Appliquer un primaire d'accrochage